

ANNOTATION	PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE DURHAM-SUD	
------------	--	--

2023-10-258

4. Levée de la séance

Il est proposé par Ginette Laliberté
Et résolu de procéder à la levée de la séance à 19 :45.

Adoptée.

Sylvie Laval
Mairesse

Julie St-Laurent
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Sylvie Laval, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Sylvie Laval,
Mairesse

